



**THEATRE DE  
CAROUGE**  
ATELIER DE GENEVE

**QUE VIVE LE  
THÉÂTRE DE  
CAROUGE !**

*Le mardi 29 avril, le Conseil Municipal de la ville de Carouge votait à une large majorité (de tous bords confondus !) le crédit d'étude pour le chantier du Centre Communal : la rénovation de la salle des fêtes et la reconstruction du Théâtre de Carouge-Atelier de Genève.*

*C'est une décision politique forte, une nouvelle étape franchie dans le minutieux processus démocratique.*

*Le vendredi 9 mai, la section carougeoise du MCG, absente des débats jusqu'alors, annonçait collecter des signatures afin de lancer un référendum contre ce crédit d'étude (qui touche l'entier du projet, les 62 Millions n'étant pas destinés au Théâtre).*

*La Direction du Théâtre prend acte de cette démarche, mais tout en gardant sa neutralité politique, tient à rectifier certaines approximations et à rappeler certains enjeux liés à cet éventuel référendum, afin que les citoyens puissent prendre une décision en toute connaissance de cause.*

## UN ENGAGEMENT CITOYEN

### 50 ans d'histoire

C'est de notoriété publique, le Conseil de fondation du Théâtre de Carouge-Atelier de Genève (TCAG) adhère totalement et applaudit chaleureusement aux réalisations artistiques conduites par Jean Liermier. C'est pourquoi, il estime indispensable de donner l'infrastructure idoine à cette formidable aventure, initiée par d'immenses artistes il y a plus de cinquante ans, et dont le succès public ne se dément pas.

### Une reconstruction nécessaire

Or, la déliquescence de cette infrastructure est programmée, puisque le TCAG, à terme, va perdre d'importantes surfaces, par ailleurs souffrant de décrépitude, indispensables à son fonctionnement. Ajoutée aux défauts de l'actuelle grande salle et aux nécessaires adaptations de sécurité, cette perte fait de la reconstruction du théâtre de Carouge une condition sine qua non de la poursuite du projet artistique conduit par Jean Liermier.

### Une alliance

Fort de cette constatation, le Conseil de fondation n'entend pas rester les bras croisés en attendant le coup de baguette magique qui transformerait la citrouille en carrosse ! Il propose donc de prendre à sa charge, en mobilisant des fonds privés, l'équipement du nouveau théâtre pour un montant de quelque 13 millions de francs. Il s'agit là d'un engagement citoyen.

En effet, tous les membres du Conseil de fondation, tous bénévoles, tous issus de la société civile, conscients de l'importance des sommes à engager et de l'effort demandé aux pouvoirs publics, donc aux contribuables, tiennent à ce que les coûts annoncés soient maîtrisés.

Une étude complémentaire récemment réalisée a permis de cerner ces coûts au plus près. Plus vite la reconstruction du théâtre aura lieu et mieux ces coûts pourront être respectés. Les retards apportés à la réalisation de l'ouvrage, savamment pensé et minutieusement conçu, ne peuvent qu'engendrer un risque majeur de surcoût.

### Le Conseil de fondation s'engage

L'engagement du Conseil de fondation n'est pas égoïste. Nous sommes conscients qu'en apportant une pierre substantielle à l'édifice, nous permettons non seulement à un magnifique concept artistique de se perpétuer, mais surtout au peuple de Carouge et de toute une région de bénéficier de riches heures d'art et de culture et d'être nanti d'un outil dont les retombées économiques sont tout sauf négligeables.

#### **Georges Schürch**

Président du Conseil de fondation du Théâtre de Carouge-Atelier de Genève

« Je dis que  
l'avenir c'est  
du désir, pas  
de la peur. »

Patrice Chéreau,  
*Des visages et des corps*

## UN THÉÂTRE, DES CITOYENS ET DES ENJEUX

**Le Centre Communal doit être rénové, pour une remise en conformité.**

**Le crédit d'étude ne concerne pas seulement le théâtre mais également la salle des fêtes.**

**Depuis 30 ans l'activité du Théâtre de Carouge est répartie sur près de 4000m<sup>2</sup> dispersés dans le Canton.**

**Les spectacles se préparent dans la salle de répétition avant d'aller se jouer dans la grande salle, qui est une vitrine.**

**La Ville de Carouge se trouve dans l'obligation de mettre en conformité son Centre Communal.**

Le coût de l'opération était devisé en 2008 déjà, à environ 20 Millions de francs. Il s'agissait de la remise aux normes de sécurité et énergétiques, du désamiantage, du remplacement des installations vétustes, dépassées voire dangereuses des deux bâtiments et d'améliorations apportées.

**On parle de la rénovation du Théâtre de Carouge : il y a un malentendu !**

Cela fait plus de 40 ans que la Salle François Simon (1700m<sup>2</sup> de surfaces utiles), appelée communément Théâtre de Carouge, n'est que la partie visible de l'activité du théâtre, sa vitrine.

Depuis 1986, plus de 2200m<sup>2</sup> supplémentaires, nécessaires à son fonctionnement (salle de répétition pour avoir quelque chose à présenter dans la vitrine, bureaux pour l'équipe administrative -10 postes à plein temps- lieux de stockage pour les costumes, les accessoires, les décors, ainsi que la petite salle Gérard Carrat) dépendent de locations privées.

Le bâtiment (plus de 1000m<sup>2</sup> de surfaces utiles) sis au 57 de la rue Ancienne, devenu depuis 1986 le cœur de notre activité, est condamné, son bail arrivant à échéance de façon irrémédiable à la fin de l'année 2015.

Ce n'est qu'un constat, inéluctable, professionnel, mais: Sans ces surfaces, le Théâtre de Carouge-Atelier de Genève n'existe pas.

Sans ces surfaces, le Théâtre de Carouge-Atelier de Genève ne pourrait poursuivre son activité de création.

**Les résultats du concours d'architecture** -concours international voté par le Conseil Municipal de Carouge, qui était l'aboutissement de plusieurs années de concertations- démontrent très objectivement que le regroupement des activités du Théâtre de Carouge-Atelier de Genève passe nécessairement par la reconstruction de la salle François Simon.

**Le projet du Cabinet Lausannois Pont 12**, lauréat choisi à l'unanimité par le Jury, notamment pour la qualité de son intégration dans la Ville, est l'avenir du Théâtre de Carouge-Atelier de Genève.

Il n'y aura pas de dépenses supplémentaires pour les coûts de fonctionnement du Théâtre, l'infrastructure étant simple, rationnelle et efficace. Tout sauf un projet pharaonique...

**Il a toujours été clair** que les coûts de reconstruction ne pourraient reposer uniquement sur la Ville de Carouge, et que l'investissement de la Commune ne dépasserait pas les 21 Millions de francs pour la partie théâtre.

**Fin 2015 un des bâtiments principaux va disparaître dont 1000m<sup>2</sup> essentiels au fonctionnement du théâtre, dont l'administration, la petite salle et la salle de répétition.**

**La remise aux normes est évaluée à 20 millions, le Théâtre reconstruit avec le soutien des partenaires en coûterait 21 à la commune.**

**Le regroupement des activités du Théâtre passe nécessairement par sa reconstruction.**

**Sans crédit d'étude, les négociations avec les partenaires publics et privés s'arrêteront.**

C'est pourquoi depuis des mois, des négociations ont été entamées d'une part par les Conseillers Administratifs de la Ville de Carouge avec le Canton de Genève et l'Association des Communes Genevoises, et d'autre part par le Conseil de Fondation du Théâtre avec des partenaires privés.

Ces négociations sont momentanément suspendues, les partenaires, tant publics que privés, attendant le vote du crédit d'étude, symbole de la volonté politique du Conseil Municipal.

**C'est un investissement** important pour la Commune, mais comparons ce qui est comparable. Pour information, le cycle d'orientation de Drize a coûté 65 Millions de Francs et 100 places supplémentaires à la prison de La Brénaz 2 coûteront 70 Millions.

Ensemble nous avons cherché à trouver des solutions pour financer le projet.

Le Conseil de Fondation du Théâtre participe à hauteur de 13 Millions à la recherche de Fonds privés. Sans le crédit d'étude, de facto cette recherche prendra fin.

**L'unique rénovation** de la Salle François-Simon ne serait en aucune façon une solution pour pérenniser le Théâtre de Carouge-Atelier de Genève. Cela équivaldrait à mettre un emplâtre sur une jambe de bois, les problèmes fondamentaux étant l'éclatement des lieux et la perte du 57.

L'opposition au crédit d'étude vise frontalement le Théâtre de Carouge-Atelier de Genève, car dans l'hypothèse où le référendum aboutissait, toutes les démarches entreprises depuis des années seraient réduites à néant et nous ne serions plus en mesure de poursuivre notre activité de création, faute d'infrastructures.

Le Théâtre ne mourrait pas à petit feu mais brutalement.

Ce serait la fin d'une histoire qui date depuis 1958, d'une Institution qui fait partie de l'Histoire de Carouge, qui participe à son rayonnement ainsi qu'à celui de toute une Région. Ce serait la perte d'un des acteurs économiques importants de Carouge grâce à ses retombées directes et indirectes.

Et surtout la fin d'une très grande aventure artistique, populaire, qui a conquis des centaines et des centaines de milliers de spectateurs, de toutes générations confondues, qui ont vibré ensemble, été émus ensemble, et qui s'étaient toujours montrés fiers de leur Théâtre.

Le choix qui se présente aux Carougeois aujourd'hui se résume ainsi : Souhaitez-vous, ou non, la fin de l'aventure du Théâtre de Carouge-Atelier de Genève ?

**Jean Liermier**

Directeur général du Théâtre de Carouge-Atelier de Genève

**LE THÉÂTRE DE CAROUGE VOUS INFORME**

## **LE JEUDI 12 JUIN À 20H**

Séance publique d'information en présence de Jean Liermier, directeur du Théâtre de Carouge, et des architectes de Pont12  
Salle François-Simon, rue Ancienne 39 à Carouge

**NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE, RENSEIGNEZ-VOUS!**

tcag.ch

+41 22 343 43 43